



Les services assurés par les yogis du Monde garantissent :

- ~ S'engager de manière responsable auprès de ses partenaires humanitaires et éviter l'utilisation du tourisme volontaire à des fins de « volontourisme ».
- ~ S'assurer que chaque volontaire respecte la Charte du voyageur volontaire.
- ~ Demander un extrait de casier judiciaire vierge au voyageur solidaire.
- ~ Mettre en place un processus de présélection des futurs volontaires en évaluant leurs motivations, capacités et compétences à travers un questionnaire détaillé, ainsi qu'en recueillant des informations sur les loisirs des voyageurs volontaires
- ~ Accompagner avant, pendant et après le voyage solidaire :
 - veiller à l'engagement responsable du voyageur solidaire,
 - aider à la préparation du voyage,
 - apporter un soutien psycho-émotionnel
 - réaliser un bilan personnel sur l'expérience du volontariat.
- ~ Transmettre les mises à jour sur l'évolution du projet auquel les volontaires ont contribué pendant un an.
- ~ Élaborer un carnet de voyage précis décrivant chaque étape quotidiennement avant le départ
- ~ Organiser des réunions de préparation et d'échanges pour favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre les voyageurs et l'ONG qui accueille les volontaires.

